

## COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FINANCES

Réunion du mardi 6 octobre 2020

### Membres de la commission

Présents : Jean-Pierre RAPILLY, Constance CARDOEN, Pascal LANGLOIS, Virginie PITRAYES, David ROUXEL, Christian SAVARY, Yolande TONA, Jean Michel MASSON, Jean Manuel COUSIN  
Absents : Héloïse MOREL, Youri TINARD

### 1/ Election du vice-président.

L'objet de cette première commission finances est la mise en place et donc l'élection du vice-président. En effet le maire est président de droit des commissions. C'est sous son impulsion que cette commission est créée car elle n'existe plus à Coutances depuis des années. C'est donc dans un souci de transparence et d'associer l'ensemble du conseil aux réflexions que nous rétablissons cette commission.

Jean-Pierre RAPILLY, seul candidat, est élu à l'unanimité (Mr COUSIN s'abstenant)

### 2/ Rôle et compétences

Selon le code général des collectivités les commissions n'ont aucun pouvoir de décision propre. Elles examinent les affaires qui leur sont soumises, émettent des avis simple ou formule des propositions qui sont remontées au bureau municipal puis au conseil municipal. Quand il y aura lieu des documents de travail pourront être éventuellement communiqués à l'avance avec un délai raisonnable.

### 3/ Présentation sommaire des finances

Les budgets sont au nombre de 5 :

- Le budget général, le plus important
- Le budget assainissement,
- Le budget camping,
- Le budget EHPAD,
- Le budget OPERADELOT (lotissement)

Le budget Eau a été transféré au SDEAU au 01/01/2020

Concernant le budget primitif général 2020 :

- les dépenses de fonctionnement sont de 10.259M€
- les recettes de fonctionnement sont de 11.526 M€

Comme dans toutes les collectivités, les frais de personnel qui représentent le plus gros poste sont d'un montant de 5.137 M€ (50,07 %)

Ainsi l'épargne nette prévisionnelle est de 1 128 783 €.

Le budget le plus complexe est celui de l'assainissement, en raison des besoins de financement liés au Plan pluriannuel d'investissement voté en 2019 (création d'une nouvelle STEP pour 2024).

#### 4/ Le budget assainissement (EPIC établissement Public industriel et Commercial)

Ce budget est important et il faudra trouver l'équilibre.

Il est rendu complexe par le nombre et les montants des différents travaux qui faudra réaliser. En effet à la vue du plan pluriannuel d'investissement en cours de réalisation ce PPI prévoit 24M€ de dépenses brut pour 9 M€ de recettes.

Une épargne nette de 200-250 K€ ne permet pas d'investir 1.5 M€ / an.

Pour mémoire, sur 2014-2019, la moyenne des investissements annuels est 480 K€.

Plusieurs scénarios sont envisageables et feront l'objet de futures réunions de cette commission :

- emprunt
- augmentation des tarifs
- participation du budget général.

Pour l'instant pas de document car les travaux sont en cours de chiffrage et les montants sont plutôt à la hausse.

Le débat s'engage entre les différents membres de la commission sur les travaux d'assainissement, les évacuations des particuliers, les travaux de mise aux normes, les études quant aux travaux d'assainissement lors de réalisation de la voirie...

Mr MASSON s'interroge sur le fait qu'un tel montant de travaux arrive maintenant et sur plusieurs années. Voir s'il aurait pu être fait plutôt et étaler...

Jean Pierre RAPILLY : Plusieurs contraintes arrivent en même temps, l'ensemble des travaux de voirie (avec leurs dépassements de coût comme bd Alsace Lorraine), le renouvellement de la station (capacité et normes) le Plan Pluriannuel d'Investissement

#### 5/ Quelles sont vos attentes concernant la commission finances ?

Mme TONA : quel rôle a la commission, aurons-nous un avis donné sur le budget primitif ?

Jean Pierre RAPILLY : C'est Mme ZAMOUTH qui rencontre les techniciens des différents services, en compagnie des adjoints éventuellement.

Mme TONA : la rencontrerons-nous pour qu'elle nous présente les remontées des choix ?

Jean Pierre RAPILLY : c'est une possibilité à regarder.

Jean Manuel COUSIN : aujourd'hui est-ce que vous avez prévu que ce sont les élus politiques qui construisent les budgets (cas de fonctionnement horizontal, chaque maire adjoint qui construit son

budget), ou êtes-vous plus dans un fonctionnement vertical (remontée de demandes de chaque service et un budget global consolidé) ?

Christian SAVARY : ce qui m'intéresse à la commission en plus de l'activité classique c'est entre autres de connaître plus en détail le budget culture

Pascal LANGLOIS : pour répondre au niveau du mode de réalisation du budget, les élus ont choisi pour le moment d'être surtout actif dans les décisions d'investissement et peu sur le fonctionnement

Jean-Michel MASSON : j'aimerais bien participer en évoquant d'autres pistes, j'aimerais pouvoir peser sur les choix budgétaires, ma participation serait plutôt celle-là, Je ne suis pas présent pour le côté technique que je maîtrise, mais pour influencer les choix politiques.

Jean Pierre RAPILLY : c'est le but d'une commission, l'objectif est d'entendre les avis de tout le monde, d'échanger sur les hypothèses budgétaires, plusieurs visions réunies sont toujours intéressantes. D'autre part l'objectif est de réunir la commission une fois par trimestre et avant la présentation des budgets et au moins un mois avant les décisions modificatives de budget.

Jean Manuel COUSIN : vous n'y arriverez pas.... Vous n'aurez les délibérations 15 jours avant au mieux.

Yolande TONA aura-t-on une présentation du budget par grandes thématiques communales ?

JPR pour le moment on n'a pas eu sur les années passées, le choix de présentation par thématique, mais cela peut-être une piste à regarder.

Jean Manuel COUSIN en dehors de cette présentation ce qui compte c'est le pouvoir qu'on donne au politique, est-ce que l'adjoint à la thématique a ce pouvoir ?

David ROUXEL : Il est curieux d'entendre cette demande qui était faisable sur le mandat précédent ?

JMC : c'était le cas au CCAS

DR : c'est un budget autonome, donc dans ce cas c'est différent.

Constance CARDOEN : j'aime bien les chiffres mes attentes sont de les rendre concrets et accessibles en conseil municipal, ce que j'attends de la commission c'est de les rendre accessibles. C'est aux membres de la commission de permettre cela. On a le rôle, au niveau des élus de parler des finances.

Pascal LANGLOIS : jusqu'à maintenant c'était un peu ingrat comme travail, dans l'ancienne mandature, on avait une petite semaine avant la prise de connaissance des documents et un temps restreint pour présenter les documents à l'équipe.

JMC : le lieu du débat c'est la commission

JPR ; au niveau des horaires qu'est-ce qui vous arrange ?

Le débat porte un début entre 17h30 et 20h, la majorité tend vers 18h